

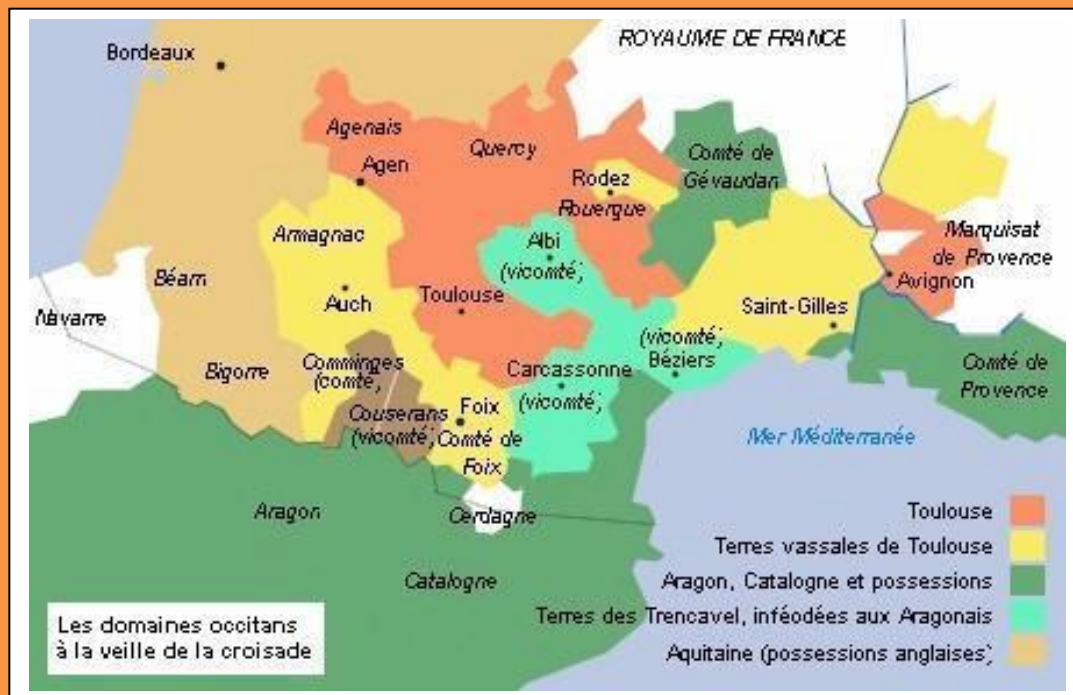
La frontière des Pyrénées du XIII^e au XVII^e siècle : Comment matérialiser un territoire ?

Qu'est ce qu'une frontière ?

Une frontière est une ligne imaginaire qui sépare deux Etats souverains. Très tôt elle est l'objet de négociations et de lutte. Au Moyen-Age, les châteaux forts permettent de matérialiser la frontière en la défendant.

C'est à l'issue de la croisade contre les Albigeois (1208-1229) que les rois imposent leur autorité sur les domaines occitans : le Languedoc et les possessions des Comtes de Toulouse. Après l'échec de la tentative de reconquête de Carcassonne par le Vicomte Trencavel en 1240, la cité de Carcassonne fut considérablement renforcée par le pouvoir royal français qui érigea également des forteresses pour garder la frontière avec le royaume d'Aragon : ce sont les « *cinq fils de Carcassonne* » les Château d'Aguilar, de Peyrepertuse, de Puilaurens, de Quéribus et de Termes.

Le système de défense de la frontière royal repose sur un pivot logistique puissant que sont les cinq fils de Carcassonne et sur des châteaux de guet dispersés sur la ligne de front. Ces cinq forteresses résistèrent aux différents assauts menés par l'armée aragonaise.



Source :
www.histoirelacarte.com

1659 : Le traité des Pyrénées

C'est à l'époque moderne que l'Etat a particulièrement pensé ses frontières. C'est le fameux « pré carré » voulu par Vauban. Face aux Habsbourg, il faut s'appuyer sur des « marches » solides.

Les Bourbon français et les Habsbourg d'Espagne s'entendent pour mettre fin à leur conflit et fixer une frontière. Un traité va scrupuleusement définir ce qui appartient aux uns et aux autres. Mais il y a aussi des accords d'une autre nature. Si l'Espagne cède ses territoires au nord des Pyrénées, la France renonce à ses prétentions sur le comté de Barcelone.

